

D.U : FORMATION A LA REANIMATION, SOINS INTENSIFS ET SURVEILLANCE POST-INTERVENTIONNELLE (FMC MG-SPE)

Equipe organisatrice

- Pr A. LEON

Objectifs

■ Donner la possibilité à des personnes d'acquérir des connaissances facilitant l'approche des techniques de soins spécifiques.

Cet enseignement s'inscrit dans le cadre de la formation médicale continue et non médicale continue.

Durée et Organisation

L'enseignement se déroule sur une année et comprend 128 heures réparties entre :

■ une formation théorique en modules enseignés deux jours par mois : fonction circulatoire, fonction respiratoire, atteintes neurologiques, fonction rénale, fonctions hépatique et digestive, métabolisme et nutrition, lutte contre l'infection, surveillance post-interventionnelle et complications post-opératoires, lutte contre la douleur, toxicologie et brûlures, pharmacie et produits sanguins, la réanimation, outil du plateau technique, réanimation et vie professionnelle.

■ une formation pratique réalisée sous la forme d'enseignement dirigé : mannequin de réanimation, utilisation de matériels, informatisation, gestion, techniques de soins et de prévention.

Conditions d'inscription

Ce diplôme est ouvert aux personnels exerçant une activité en secteur public, privé ou libéral et qui sont les titulaires d'un diplôme d'état infirmier français ou étranger, aux médecins ou internes en médecine ou chirurgie, aux pharmaciens, aux masseurs-kinésithérapeutes et aux personnes autorisées souhaitant une formation théorique et une initiation pratique à la réanimation.

L'inscription s'effectue après accord du responsable de l'enseignement. La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année universitaire.

Le nombre d'inscrits est limité à 20 candidats par année.

Droits d'inscription hors droits universitaires :

183 euros pour un étudiant hospitalier

274,50 euros pour un médecin thésé ou un autre professionnel de santé

518,50 euros pour une personne prise en charge par une institution

Evaluation des connaissances

La participation à l'enseignement est obligatoire.

Un examen de validation comprenant 2 sessions sanctionne l'enseignement en fin de formation.

Celui-ci comprend des QCM et des questions rédactionnelles. La durée de l'examen est de trois heures. L'obtention du diplôme nécessite une note totale égale ou supérieure à 10 sur 20.

Renseignements

Secrétariat du Professeur Alain LEON

Hôpital Robert Debré

tél. 03.26.78.70.30

fax 03.26.78.46.69